



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : troisième concours du CAPES / CAFEP CAPES

Section : Langues vivantes étrangères

Option : Anglais

Session 2020

Rapport de jury présenté par : **Thierry GOATER** - Président du jury

SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Rappel du cadre des épreuves	4
Statistiques de la session	4
Épreuve écrite	5
Thème	5
Version	7
Exercice de réflexion linguistique	8

LE MOT DU PRÉSIDENT

J'adresse tout d'abord aux lauréats toutes les félicitations du jury pour leur réussite.

La session 2020 s'est inscrite dans le contexte inédit de la crise sanitaire qui a conduit à l'annulation de l'épreuve orale du concours. En effet, aux termes de l'article 3 de l'arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves des sections des concours externes et des troisièmes concours ouverts au titre de l'année 2020 en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19, « l'épreuve d'admission de chaque section du troisième concours est l'épreuve d'admissibilité de chaque section du troisième concours mentionnée à l'annexe IV (Épreuves du troisième concours) du même arrêté du 19 avril 2013 ». Le jury a donc prononcé l'admission au concours à l'issue de l'épreuve d'admissibilité.

À cette session, 98 postes étaient ouverts au concours, 90 pour l'enseignement public (CAPES) et 8 pour l'enseignement privé (CAFEP CAPES), soit une hausse moyenne de 6,52% par rapport à la session 2019. Mais cette année encore on observe une baisse du nombre d'inscrits (- 18,56% en moyenne) avec 592 inscrits pour le CAPES et 202 inscrits pour le CAFEP CAPES.

Le jury a procédé à la double correction de 299 copies pour le CAPES et 78 copies pour le CAFEP. Ont été déclarés admis 90 candidats pour l'enseignement public et 8 candidats pour l'enseignement privé, soit un total de 98 lauréats. Tous les postes ont été pourvus. La différence importante entre la barre d'admission pour le CAPES (8,74) et la barre d'admission pour le CAFEP (11,28) s'explique principalement par le nombre de postes ouverts au CAFEP en regard du nombre d'inscrits et de candidats ayant composé.

L'épreuve écrite du troisième concours du CAPES/CAFEP étant commune à l'épreuve écrite de traduction du concours externe du CAPES/CAFEP, les candidats se référeront avec profit aux parties du rapport de ce concours relatives à cette épreuve.

Un concours de ce niveau ne saurait s'improviser. Il nécessite une préparation rigoureuse et régulière. Si des candidats, trop nombreux, se sont présentés insuffisamment préparés à l'épreuve, beaucoup ont su mettre à profit le travail fourni tout au long de l'année et le jury a eu le plaisir de lire dans les meilleures copies une solide maîtrise de la langue anglaise comme de la langue française. Le jury invite également les candidats à ne pas négliger l'exercice de réflexion linguistique. Malgré une évolution positive ces dernières années, nombreuses sont encore les copies manifestant de réelles lacunes dans cette compétence essentielle pour l'enseignement de la langue.

Le jury espère que le présent rapport et les précédents (notamment pour l'épreuve orale supprimée à cette session) apporteront aux candidats des conseils utiles pour la préparation des épreuves, afin qu'ils voient leurs efforts couronnés de succès. Je renouvelle toutes les félicitations du jury aux lauréats de la session 2020, qui, dans un contexte difficile, ont su aller au bout de leur projet.

Ce propos introductif est aussi l'occasion de saluer, non seulement l'implication de tous les membres du jury, mais aussi la contribution essentielle des cadres et gestionnaires de la DGRH du Ministère, qui ont mis tout en œuvre pour que le concours se déroule dans les meilleures conditions.

Enfin, le travail du jury a été coordonné par l'action efficace et dévouée de Madame Marena TURIN-BARTIER et de Madame Anne MAYER, vice-présidentes, ainsi que de Madame Christine LENFANT, secrétaire générale. Qu'elles soient ici sincèrement remerciées.

Thierry GOATER

Président du jury
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

RAPPEL DU CADRE DES ÉPREUVES

MODIFICATIONS DES ÉPREUVES DE LA SESSION 2020

Aux termes de l'article 3 de l'arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves des sections des concours externes et des troisièmes concours ouverts au titre de l'année 2020 en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19, « l'épreuve d'admission de chaque section du troisième concours est l'épreuve d'admissibilité de chaque section du troisième concours mentionnée à l'annexe IV (Epreuves du troisième concours) du même arrêté du 19 avril 2013 ».

À la session 2020, le jury a donc prononcé l'admission du troisième concours du CAPES et du CAFEP CAPES de langues vivantes étrangères Anglais à l'issue de l'épreuve écrite. L'épreuve d'entretien à partir d'un dossier a, quant à elle, été supprimée.

Épreuve écrite : traduction

(Seconde épreuve écrite d'admissibilité du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères pour la langue correspondante)

- Durée : 5 heures
- Coefficient 1

L'épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

L'épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

ORAL : Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Pour l' « Épreuve d'entretien à partir d'un dossier, qui vaut habituellement pour l'admission, le jury renvoie les futurs candidats aux rapports des sessions précédentes.

STATISTIQUES DE LA SESSION 2020

		CAPES	CAFEP
ÉCRIT	Nombre de candidats inscrits	565	181
	Nombre de postes offerts	90	8
	Nombre de candidats ayant composé	299	78
	Moyenne des copies	7,38	8,41
ADMISSION	Barre d'admission	8,74	11,28
	Meilleure note à l'écrit	15,97	14,15
	Nombre de candidats admis	90	8

ÉPREUVE ÉCRITE : TRADUCTION

Les candidats trouveront un corrigé exhaustif du thème et de la version et de l'exercice de réflexion linguistique session 2020 dans le rapport du jury du CAPES externe. Les textes du thème et de la version figurent également dans celui-ci ainsi que sur le site devenirenseignant.gouv.fr. Les remarques suivantes sont spécifiquement formulées à partir d'éléments de correction de l'épreuve du CAPES 3^e concours.

Tout d'abord, le candidat doit garder à l'esprit que le concours du CAPES 3^e concours vise à recruter des professeurs et qu'une présentation propre et lisible (sans rayures ni réécritures par-dessus ce qui est déjà écrit) sera exigée quand il enseignera devant des élèves, au collège comme au lycée.

THÈME

Le texte proposé cette année est extrait du roman de David Foenkinos, *Vers la Beauté* (2018). Le personnage principal, Camille Perrotin, rentre chez sa mère après avoir été complimentée par son professeur des Beaux-Arts de Lyon, M. Duris. Le jury a valorisé les copies qui ont perçu et rendu l'alternance des registres de langue. Les images comme celle du « réservoir à plaintes » ne devaient donc pas être gommées, mais ne pouvaient pas non plus être calquées sans en altérer le sens. Les obstacles ont principalement concerné la syntaxe, même si les difficultés lexicales étaient présentes sur quelques segments. Si le jury a noté de légères imprécisions et maladresses sur le lexique, il s'est étonné de trouver des erreurs de grammaire élémentaire dans de bonnes copies.

Cette année encore, le jury tient à rappeler à l'ensemble des candidats qu'une copie recevable sait conjuguer expressions idiomatiques et richesse lexicale avec le respect strict de la syntaxe et de la grammaire anglaises. Il convient de rappeler combien la relecture est essentielle pour éviter des erreurs grossières qui pénalisent grandement la qualité de l'ensemble. Une relecture doit également s'accompagner d'une attention particulière à la lisibilité de la copie. Un correcteur ne doit pas avoir à déchiffrer la fin d'un mot (par exemple « *eve— » pour « evening » ; l'expression « in a row » a souvent pu se lire « *in a raw »). Si le doute s'installe, c'est toujours à la défaveur de la copie.

Voici à présent les points qui ont fait l'objet d'erreurs récurrentes :

Les difficultés lexicales

Bien que limitées, les quelques occurrences ont parfois conduit à des sous-traductions voire à des non-sens. Le bon sens doit guider le candidat : il est préférable de trouver un hyperonyme, à savoir un terme moins précis comme « maison » pour « pavillon », que d'employer une périphrase ou un terme trop spécifique qui altère le sens (« *cottage », à cet égard, ne convenait pas). Enfin, l'agrammaticalité est évidemment à proscrire. Écrire « *a furnished » sans le nom « flat » relève d'une méconnaissance de la nature de « furnished » ou d'une étourderie malheureuse qu'une relecture aurait évitée.

Pour la plupart des difficultés lexicales, le jury rappelle qu'une traduction satisfaisante peut facilement se trouver si l'on se réfère au contexte immédiat et que l'on conserve le sens du texte source :

- **Retrouver sa mère** : le verbe « *to find » ne pouvait pas convenir, puisque Camille ne cherchait pas sa mère.
- **Un pavillon** : se retrancher dans la facilité en traduisant par « *a pavilion » conduisait à altérer le sens : le mot anglais est utilisé pour désigner un pavillon d'exposition ou d'hôpital, mais non un type de maison.
- **La banlieue lyonnaise** : le mot « suburbs » prend bien un « s » en anglais. « *Suburb » est employé pour désigner une banlieue en particulier comme dans « an expensive suburb » et non la banlieue en général, à savoir la périphérie d'une grande ville.

- **Les Beaux-Arts** : le candidat pouvait hésiter entre une non traduction de l'expression ou une expression équivalente (« the art school/college » ; « the school of fine art(s) » ; etc.). Le jury a accepté « the Beaux-Arts », même si cela désigne plutôt les Beaux-Arts de Paris.
- **Rentrer lessivée** : la traduction calquée pouvait poser problème quand la particule « out » était omise. « *To be washed » est littéral et ne peut pas traduire l'acceptation métaphorique de l'expression française.
- **Bouleversée** : avant de traduire, il fallait bien comprendre que la mère de Camille Perrotin n'était pas contrariée. La traduction par « *upset » ne rendait pas sa réaction positive.
- **Les cours de monsieur Duris** : les cours doivent se traduire par « classes ». Il était étonnant de lire de si nombreux faux-sens tels « *courses » et « *lessons » dans des copies à un concours d'enseignement.
- **Le soir** : un très grand nombre de calques lexicaux ont montré que certains candidats confondaient « *the night » avec « the evening ».

Les calques syntaxiques

Même si une bonne maîtrise des procédés de traduction permettait d'éviter cet écueil, c'est souvent la méconnaissance de la syntaxe anglaise qui a conduit à des traductions agrammaticales :

- **Entre Isabelle et sa fille, c'était l'interrogation quotidienne** : le gallicisme « c'était » n'existe pas en anglais. Par ailleurs, que voudrait dire « *Between Isabelle and her daughter, there was/it was the daily question » ?
- « **Il est où, papa ?** » : le double sujet est impossible à rendre en anglais, puisque traduire par « *Where is he, daddy/dad ? » reviendrait à dire que le personnage demande à son père où se trouve un autre homme.
- **Son quotidien n'était qu'un réservoir à plaintes** : le jury a particulièrement apprécié les copies qui ont rendu une image faisant écho à l'adjectif « lessivée ». Des traductions telles que « a never-ending flow of complaints/grievances » étaient tout à fait recevables. En revanche, de nombreuses copies présentent des calques grossiers aboutissant à des expressions trop littérales et maladroitement, comme « *a tank of complaints », et même des barbarismes lexicaux tel que « *complains ».

Les erreurs de grammaire élémentaire

Le thème a permis de vérifier la bonne maîtrise de la grammaire anglaise, condition *sine qua non* pour être reçu à un concours de recrutement de professeurs d'anglais. Plusieurs copies ont su aboutir à une traduction dans un anglais naturel et tout à fait idiomatique, mais quelques erreurs sont revenues à de nombreuses reprises. Les futurs candidats doivent être particulièrement attentifs à :

- **L'emploi des temps et à leur formation**. Trouver « her smile had not *fade » n'est tout simplement pas acceptable. Savoir employer correctement « to be used to doing something » semble élémentaire. La traduction de l'imparfait doit être maîtrisée.
- **La différence entre « for », « during » et « since ».**
- **L'emploi du génitif**. Oublier le génitif pour traduire « chez ses parents » a été malheureusement très répandu.
- **La place des adverbes (« yet » et « not » principalement)**
- **L'emploi de « news », nom indéénombrable en anglais**. On pouvait donc traduire « Une bonne nouvelle ? » par « (Some) good news? », mais pas par « *A good news? ».

Les omissions

Comme chaque année, plusieurs candidats ont oublié de recopier des mots voire des segments entiers, ce qui a été lourdement pénalisé. À titre d'exemple, il est toujours regrettable de lire une très bonne copie qui a traduit « elle rentrait lessivée » en oubliant « le soir ». Une nouvelle fois, le jury tient à

souligner l'importance de garder un temps pour la relecture. Personne n'est à l'abri de sauter une ligne pendant la copie au propre ou d'oublier un mot comme un pronom, un article, etc. L'orthographe doit aussi être soignée (« disparaître » ne s'écrit pas « *dissapear » ; « *hapiness » et « *questionned » ont souvent été relevés).

En conclusion, le thème est un exercice à la portée de tous ceux qui ont préparé sérieusement l'épreuve en amont, en veillant à enrichir leur vocabulaire et à écrire dans un anglais, si ce n'est toujours idiomatique, du moins toujours correct. Il a permis de faire ressortir les qualités littéraires et linguistiques des anglicistes et a nettement avantagé les bonnes copies. Le jury invite les candidats à également consulter le rapport du jury pour le CAPES externe, qui comporte un corrigé détaillé de la traduction.

Rédigé par Johan MICHEL pour l'ensemble des membres du jury

VERSION

Le passage extrait du roman *Less*, de Andrew S. Greer, choisi pour la version ne contenait pas de difficultés lexicales majeures (si ce n'est « grandfather clock » qui a donné lieu à des traductions parfois fantaisistes) pour un candidat sérieusement préparé à l'exercice de traduction. En revanche la multiplicité des scènes visuelles ou l'emprunt aux techniques cinématographiques (le zoom avant sur le talon du mocassin par exemple) apportaient leur lot d'obstacles à une mise en français recevable.

Par conséquent, le candidat devait tout d'abord s'assurer qu'il comprenait bien le contexte, il lui fallait visualiser correctement les images du texte-source, saisir l'état d'esprit du protagoniste et la richesse du passage. Le lecteur attentif devait percevoir la référence continue au temps qui passe, lui-même faisant écho au sentiment de vieillissement inéluctable du narrateur Arthur Less.

A chaque fois que cet exercice de lecture approfondie — d'explication de texte, en somme — a été négligé, les traductions proposées ont été illogiques, incongrues voire farfelues (*ses loafers balçonnait à l'air libre, *l'une des jambes polies est détachée de son socle, *de sorte qu'on lui nettoie des lacets en cuir hors de son talon). Nous rappelons que la copie rendue à la fin de l'épreuve doit pouvoir être lue — et comprise — par un lecteur ne connaissant pas le texte-source. Il convient donc de consacrer quelques minutes à un examen approfondi de sa production.

Une fois cette étape de compréhension franchie, le candidat pouvait éviter les fautes les plus pénalisantes : contre-sens, erreurs de repérage spatio-temporel (*ainsi Arthur Less s'était-il fané) barbarismes ou incohérences lexicales (*assis stablement, les yeux larmoyants, parcs publics). Dans le contexte, « the grandfather clock » traduit par « *l'horloge de son grand-père » révélait un lourd déficit de compréhension du texte ainsi qu'une méconnaissance du génitif saxon comme des noms composés en anglais. Là encore, des traductions erronées (horloge ancienne, horloge d'autrefois) mais logiques sont moins fortement pénalisées.

Grande a également été la surprise des correcteurs de voir comme la traduction des heures a pu être malmenée (*sept heures et quart, 18h30 pour six heures et demie).

Pourtant, bien imprégné du texte et de son atmosphère, le traducteur échappait aux fautes de registre de langue (*le genou qui part en vrille), aux faux-sens hors du champ lexical (*sonneurs de cloches pour « bellboys », *effacé de façon brute pour « rubbed raw », *les sonneurs fiables soufflent les heures), aux erreurs de genre (*les statues de bronze (...) jusqu'à ce qu'ils se confondent...) pour ne citer que les écueils les plus fréquents.

Par ailleurs, les tentatives de traduction recevables et compréhensibles de l'onomatopée « ticking, ticking, ticking » ont été valorisées car elles dénotaient un effort du candidat pour rendre le rythme et l'image véhiculés par le segment (ex : le tic-tac de l'anxiété qui s'égrène, l'angoisse faisant tic-tac, tic-tac). Soulignons que la grammaire de la langue-cible doit être bien maîtrisée et qu'un ouvrage de grammaire française doit être un outil indispensable à la préparation au concours.

Ainsi, nombreuses sont les copies où un segment a été oublié, où des fautes d'orthographe ou de grammaire élémentaire n'ont pas été corrigées (*ses mocassins verni, *sa foie rapide, *la pendule s'est arrêté, *la pause pour pose). La précipitation menait parfois à de grossières confusions (*quinze pour « fifty »). La profession exige du futur enseignant qu'il soit un modèle et qu'il acquière ce réflexe de relecture afin de le transmettre à ces élèves.

En fin de compte, le texte proposé contenait peu de pièges liés au choix des temps ; cependant la conjugaison des verbes en langue française doit faire partie de l'entraînement régulier des candidats (par exemple le subjonctif non maîtrisé : *une coïncidence que la pendule s'est arrêtée).

Le jury a aussi remarqué une regrettable tendance à omettre dans la traduction les mots inconnus ; il faut savoir que ces omissions sont lourdement pénalisées et ces stratégies d'évitement sont donc à exclure. A l'inverse, le jury valorise les candidats qui font preuve de pugnacité et de bon sens face aux passages délicats. Certains font le choix d'un hyperonyme (mot dont le sens est plus générique que celui d'un autre mot : ex : fleur est l'hyperonyme de tulipe), faute de terme exact. Bien sûr, nous rappelons qu'il faut également proscrire les adresses au correcteur, par exemple : « il doit y avoir une coquille dans le texte ».

Des énoncés contenaient parfois des énoncés difficilement recevables pour un locuteur natif (*genou chanceux, *son jeune lui), des calques dénaturaient le sens du texte source (*la pose d'un jeune homme) là où s'imposait un étoffement.

Sur le plan de la forme, voici un rappel du jury sur la lisibilité des copies : le candidat futur enseignant devra être lu et compris par ses élèves et il va de soi qu'une graphie aisément lisible est un élément capital à sa réussite.

Le jury, conscient du temps limité dont disposaient les candidats, a eu le plaisir de lire des traductions cohérentes, qui, en gommant parfois le sens du texte, n'interdisaient jamais sa lisibilité.

Enfin, nous ne saurions trop conseiller, d'une part, la lecture régulière dans les deux langues de romans contemporains pour se familiariser avec des syntaxes complexes et un lexique étendu dans les registres de langue, et, d'autre part, la plus grande constance dans l'entraînement à l'exercice de la version.

Rédigé par Christian BOUDIER pour l'ensemble des membres du jury

EXERCICE DE RÉFLEXION LINGUISTIQUE

Remarques générales

Il apparaît judicieux de rappeler que cette sous-épreuve de linguistique doit faire l'objet d'une préparation assidue, car de solides connaissances linguistiques seront mobilisées tout au long de la carrière d'un enseignant de langue vivante. Pour certains candidats dont les copies de thème et de version se sont révélées somme toute moyennes, l'épreuve de réflexion linguistique leur a permis de creuser l'écart et franchir la barre d'admission. A contrario, d'autres copies qui présentaient des qualités indéniables en traduction, n'ont pas réussi à convaincre le jury sur le plan de la réflexion linguistique. Nous encourageons donc vivement tous les candidats à travailler en profondeur cette épreuve en amont en suivant les conseils méthodologiques prodigués ci-après. Dans l'impossibilité de terminer sa copie faute de temps, il faut au minimum tenter de procéder à une description détaillée des segments et d'énoncer une problématique. Enfin, il est vivement recommandé de se relire pour éliminer les erreurs d'orthographe qui, que ce soit en français ou en anglais, ne sont pas du plus bel effet pour un futur professeur de langue.

Lors de cette session 2020, les exercices de réflexion linguistique portaient tous les deux sur le texte de version et donc sur le système linguistique anglais.

Exercice 1 : *those bronze statues in public parks that, despite one lucky knee rubbed raw by schoolchildren, discolor beautifully / as he stares at that clock, which unfortunately is not ticking itself*

Exercice 2 : *the story of Arthur Less / the hotel lobby's plush round sofa / the grandfather clock*

Les enjeux grammaticaux semblaient plutôt classiques pour un candidat du concours 3^e voie (Ex 1 : les types de relatives ET les pronoms relatifs/ ex 2 : les GN complexes ou relations inter-nominales), car, même s'il n'a pas suivi des cours de grammaire et de linguistique à l'université, on s'attend à ce qu'il ait lu attentivement les rapports de jury des années précédentes et travaillé la grammaire anglaise dans les ouvrages proposés dans la bibliographie chaque année. Il est impératif que, dès la lecture des segments soulignés dans chaque exercice, on puisse énoncer à quel domaine d'étude lesdits segments appartiennent (domaine nominal, verbal ou énoncés complexes). Sans cette observation précise des éléments, à l'exclusion de tous les autres, on risque d'étudier une problématique erronée (Ex : étude unique de THE dans l'exercice 2 cette année, alors que la problématique portait sur les relations inter-nominales).

Le jury a apprécié de lire des copies ayant une méthodologie très claire, tant dans la fluidité de leur raisonnement que dans la lisibilité de leur exercice. Certaines copies ont montré une très bonne maîtrise de la langue française, tout en employant un vocabulaire grammaticalement approprié. Le jury a également été satisfait de constater que les candidats ont globalement respecté les différentes étapes propres à cette sous-épreuve (nous renvoyons aux éléments méthodologiques développés dans le rapport 2018).

Néanmoins, si la méthodologie a été globalement respectée, le fond n'était pas toujours en adéquation avec le titre annoncé et de nombreuses copies manquaient trop souvent d'analyse proprement grammaticale, ce qui a pu conduire à des notes assez basses. Il ne suffit pas de décrire les segments puis de justifier leur traduction. L'épreuve permet de repérer les candidats qui maîtrisent le fonctionnement de la langue qu'ils devront enseigner à des élèves. Or nombreux sont ceux qui manquent de connaissances grammaticales précises et certains tentent de cacher leur méconnaissance en faisant une analyse psychologique et / ou littéraire plutôt que grammaticale. Cet exercice a pour objet une démonstration méthodique du choix des termes employés par l'auteur, basée sur l'analyse des marqueurs grammaticaux spécifiques à la langue anglaise (ex : différents types de génitifs) et leurs emplois en contexte. Le corrigé intégral se trouvant dans le rapport de jury de CAPES externe, nous ne le reprendrons pas ici, mais nous souhaitons faire des remarques sur ce que nous avons pu lire dans les copies de CAPES 3^e concours.

Remarques sur l'exercice 1 :

Description détaillée des segments (natures et fonctions des éléments soulignés) : certains candidats ne maîtrisent pas la nature grammaticale des mots (ex : *that* / *which* sont des prépositions ou des conjonctions), ou la terminologie des marqueurs n'est pas appropriée ou est totalement erronée (génitif « normand » / *adverbe relatif / narrateur extra-diététique), ce qui est très préjudiciable pour un professeur de langue.

Identification des marqueurs communs et spécifiques, problématisation : cette année, nous avons souvent remarqué la difficulté qu'ont eu les candidats à repérer les enjeux. Typiquement dans l'exercice 1, il y en avait deux à traiter en parallèle (les types de relatives ET les pronoms relatifs), mais de nombreux candidats n'en ont étudié qu'une sur les deux (les pronoms relatifs le plus souvent) ou ont choisi des problématiques hors sujet comme les deux adverbes (*beautifully* / *unfortunately*) ou le choix du temps (présent simple et présent en Be +V-ing), ou encore même les démonstratifs *That* que l'on trouvait dans les deux phrases mais qui n'étaient pas soulignés. L'erreur de problématique provient souvent du fait que le candidat ne se focalise pas uniquement sur les éléments soulignés. Si la problématique avait porté sur les adverbes, seuls les adverbes auraient été soulignés (ou les formes verbales dans le cas du présent simple) mais pas une proposition entière. De même, certains candidats

semblent avoir été perturbés par le fait que le premier segment de l'exercice 1 était scindé en deux avec le pronom relatif THAT d'un côté et le prédicat localisé en fin de phrase (« discolour beautifully »), à cause de l'insertion d'un groupe prépositionnel en apposition. Les candidats doivent vraiment se focaliser sur l'analyse des segments/ éléments soulignés.

Valeurs fondamentales des marqueurs : lors de l'analyse des valeurs de base des marqueurs, il convient de faire attention à l'utilisation abusive et parfois erronée de termes techniques (« apodose », « endophorique/exophorique », etc.) qui se substituent parfois (souvent) à une réflexion claire et étayée.

Analyse des segments en contexte, manipulations avec d'autres marqueurs grammaticaux : il faut opérer ici des manipulations pertinentes, c'est à dire en lien avec la problématique et les valeurs de base des marqueurs expliquées dans la partie précédente. Typiquement dans le segment 1, il convenait de faire varier les pronoms relatifs employés (THAT vs WHICH vs Ø) et de vérifier si la relative pouvait être supprimée pour tester si elle était déterminative ou descriptive (appositive ici).

Justification les choix de traduction retenus : il aurait été judicieux de comparer la traduction des pronoms relatifs anglais par un seul pronom relatif en français (« qui ») qui gomme justement les différences sémantiques apportées par THAT et WHICH en anglais. La traduction de WHICH par « laquelle » était également possible et marquait davantage les différences de sens.

Remarques sur l'exercice 2

Description détaillée des segments (natures et fonctions des éléments soulignés) : le deuxième exercice consistait en l'étude des groupes nominaux complexes, ou relations inter-nominales. Il s'agissait donc dans un premier temps de procéder à la description de chacun des trois segments en mettant en exergue cette relation inter-nominale. Le jury a pu observer de bonnes capacités de synthèse dans certaines copies qui ont fait montre d'une maîtrise d'observation par le biais d'une schématisation simple et efficace des divers éléments : les correcteurs ont ainsi pu trouver N2 OF N1, NN1's N2 et N1N2 pour décrire les trois segments. Cependant, cette étape a d'ores et déjà révélé des manquements chez bon nombre de candidats qui oublient trop souvent d'adjoindre la fonction à la nature des segments décrits, ne procédant qu'à une description parcellaire des divers éléments.

Identification des marqueurs communs et spécifiques, problématisation : la deuxième phase consistait en la description des marqueurs de base qui devait conduire à problématiser l'objet d'étude, à savoir le degré de soudure inhérent à chaque groupe nominal présenté, de très étroit dans le cas des noms composés, à très lâche pour les constructions génitives en OF, en passant par un gradient de fusion plus serré s'agissant de la structure en 'S. Certaines copies ont toutefois su procéder à cette analyse avec beaucoup d'adresse, même si la terminologie n'était pas forcément celle attendue.

Valeurs fondamentales des marqueurs : trop peu de candidats ont su mettre en avant le type de fléchage inhérent à chaque structure, avec un repérage à droite dans le cas de N1 OF N2 (le *repère*, l'élément le plus important de la structure, aussi appelé *tête*, se trouvant à droite), ou un repérage à gauche pour N2'S N1 (le *repère* étant cette fois-ci localisé à gauche). De même, la distinction entre une relation construite en discours (N2 OF N1) et une relation pré-construite (N1'S N2). Nous attirons l'attention sur cette question du fléchage, notion linguistique qu'il est nécessaire de maîtriser.

Analyse des segments en contexte, manipulations avec d'autres marqueurs grammaticaux : puis le candidat se devait de mettre ses connaissances au service d'une analyse en contexte des trois segments en jalonnant leur réflexion de manipulations pertinentes : était-il par exemple possible de remplacer une structure génitive en OF (*the story of Arthur Less*) par une structure en 'S (*Arthur Less' story*) ? Si tel était le cas, le sens de l'énoncé s'en trouvait-il modifié et cette altération de sens était-elle en adéquation avec les desseins de l'auteur ?

Justification les choix de traduction retenus : enfin, toute analyse doit être conclue par la justification des traductions proposées, ce à la manière d'un résultat venant couronner une démonstration

mathématique. Il s'agit donc d'arriver très logiquement à ce résultat, en explicitant les choix opérés en fonction de l'analyse en amont.

Le jury souhaite faire savoir qu'au fil des années, il constate de moins en moins d'omissions de cette partie de l'épreuve et des candidats globalement mieux préparés. Il invite les futurs candidats à poursuivre dans cette voie afin de développer leurs compétences linguistiques.

Bibliographie

- LARREYA, Paul et RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson (4^e éd. 2014).
- GARDELLE Laure et LACASSAIN-LAGOIN Christelle, *Analyse linguistique de l'anglais*, Presses Universitaires de Rennes (2013).
- CHUQUET Hélène et PAILLARD Michel, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys (1989).
- GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Ophrys (1981)
- ROTGE Wilfrid et LAPAIRE Jean-Rémi, *Réussir le commentaire grammatical de textes*, Ellipses (2004).

Rapport rédigé par Sylvie Leprince et Katell Hillion pour l'ensemble du jury